Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du lundi 1er août 2016

Lieu : *Maison* des syndicats et des *Associations Avenue des Martyrs* 05400 *Veynes*
7 Présents : Jean-Yves TOURTET, Dominique CHOLET, Patricia SUBLARD, Laure PICARD du CHAMBON, Hans PENNINGA, Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Xavier NOPRE.
1 Absent : Fabienne BERTRAND-LARD
heure de début : 18h35
heure de fin : 20h35

1) Approbation du PV du CA du mercredi 22 juin 2016
Le PV a été transmis par courriel le 31/07/2016, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

2) CR de l'AG du CODEP du mercredi 6 juillet 2016 :
Lors de cette AG, il y a eu 30 représentants, parmi lesquels 5 voix veynoises : Jean-Yves TOURTET, Fabienne BERTRAND-LARD, Béatrice RAMOS et 2 pouvoirs utilisés.

Il y a eu un renouvellement de l'équipe dirigeante compte tenu de la clôture de l'olympiade tous les 4 ans.
Le nouveau CA présidé par Philippe COCAGNE comporte 13 membres, avec en moyenne 2 représentants par club des Hautes-Alpes, en l'occurrence Dominique CHOLET, Fabienne BERTRAND-LARD, et Béatrice RAMOS pour Veynes.
Il y a eu une augmentation des cotisations :
Hausse de 4€ pour les adultes, plus 2€ pour les jeunes, pas de modification pour les minibads.
Au niveau des finances, cette saison, il y a une réserve de 14 000€, et une participation de 8 000€ au niveau des déplacements jeunes.
Le passage en année civile a été évoqué, une AG fera spécifiquement l'objet d'un bilan financier.
Un courriel a été envoyé le 10/07/2016 "Bilan des clubs 05 suite à l'AG pour 2016/2017", concernant le plan d'actions du CODEP05, avec un questionnaire pour intégrer des commissions ou faire partie de l'équipe d'encadrants sur les stages ou les compétitions hors 05. Une réunion du Comité Départemental est programmée pour le mercredi 3 août à 13h00.

3) Répartition des postes au sein du CA et lancement des actions associées :

*Volet inscriptions aux compétitions (sauf TDJ et TRJ) : par Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO en coordination avec la trésorière Patricia SUBLARD.
Pour éviter un surcroît de travail de gestion et un cumul des dettes, le paiement sera exigé à l'inscription sur la feuille, une fois le tournoi effectué, les chèques correspondants seront encaissés.
En outre, pour une plus grande représentation, nous avons voté que le club prendra en charge les inscriptions aux tournois départementaux : circuits adultes et jeunes.

* Volet communication :
- Rappeler aux adhérents réguliers qu'ils ne doivent pas attendre le 30 août pour faire le certificat médical, les premiers tournois exigent une inscription validée au plus tard le 4 septembre.
Notamment pour délester une majeure partie des inscriptions à l'essai et registre, en évitant au maximum les joueurs réguliers d'une saison à l'autre.

- Prévoir une réunion Interclubs D2 et D3, mettre sur le formulaire d'inscription si l'adhérent envisage de faire des compétitions par équipes en dehors du gymnase et des créneaux de Veynes. Les capitaines D2 et D3 de la saison précédente, respectivement Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO et Dominique CHOLET, sont à nouveau partants.
- Lancer les commissions pour le Bad'in' Buech, ainsi que pour le championnat interne.

4) Prise en charge financière des encadrants et mise en place entraînements jeunes et adultes :
Pas de prise en charge financière sur la licence, mais par exemple des boites de volants tout au long de la saison, en fonction de l'investissement des bénévoles.
-Pour le mardi : Sachant que ce créneau de 17h30 à 19h00 ne sera plus encadré, un glissement de ce dernier est envisagé le vendredi. Lorsque Jean-Yves sera disponible, il encadrera les jeunes à partir de 18h30. Puis de 20h00 à 21h00, ce créneau fera l'objet des entraînements adultes loisirs par Jean-Emmanuel, une semaine sur deux, approfondissement des thèmes selon la demande.
-Pour le vendredi : 17h30-19h00 : minibads poussins, par Dominique, benjamins-minimes par Jean-Yves, puis les cadets-juniors par Dylan et Samuel.
- Concernant les créneaux de jeu libre, comme pour les entraînements, il faudra attribuer un terrain pour le simple, limiter à un

JYT J-E -G-F

seul set s'il y a de l'inertie, pour garantir un brassage des joueurs, et surtout faciliter l'intégration des nouveaux.

5) Prise en charge financière stages et déplacements jeunes SER :
Cela concerne Célia et Gaétan RIPPERT, sachant qu'une sortie est estimée à 100€, le CODEP participe à hauteur de 20€ par jeune et par encadrant pour 3 jeunes, le club peut prendre en charge 25€, réajustement éventuel en cours de saison.
CREPS PACA - Boulouris - Saint-Raphaël :
150€ le stage de 5 jours pour celui de début de saison et 90 € pour les stages de 3 jours pendant les vacances (30€/jour/joueur), sachant que ces stages se font sur sélection de la ligue PACA, le CODEP financera-t-il ? Dans le cadre du SER, il a été évoqué que la répartition de la prise en charge sera de 1/3 par le club, 1/3 par le CODEP, puis le reste par la famille, sous réserve de confirmation. La mise en place de sponsors est envisagée.

6) Compétitions et stages organisés ou accueillis par le BCV pour la saison 2015-2016 :
Le lycée fait actuellement obstacle dans l'organisation des buvettes, frein notable à l'organisation
Néanmoins, nous planifions : 2 tournois circuits jeunes, 1 tournoi de doubles des circuits adultes, ainsi que notre tournoi national Bad'in'Buech.
Nous n'avons à ce jour pas encore assez d'informations pour poser nos dates.
Deux bénévoles sont volontaires (J-E et Xavier) pour être formés pour la gestion de la table de marques (formation SOC Stage Organisateur Compétitions proposée par le CODEP).

7) Questions diverses
-Organisation du départ de Laurent, mais nous ne savons pas encore si le gymnase sera fermé dernière semaine d'août
-Sponsors : prospecter et étudier les engagements qui en découlent.

8) Date du prochain CA : Nous sommes convenus de la date du mercredi 19 octobre 2016

secrétaire adjoint : Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO

Le Président, Jean-Yves TOURTET

Tourtet Jyves

Secrétaire de séance :
Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO